PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BONAVENTURE

Le ***mardi 14e*** jour de décembre deux mille vingt et un, à une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bonaventure à 19 h, dans la salle D du centre Bonne Aventure, sont présents :

Madame Molly Bujold, conseillère et messieurs Pierre Gagnon, Gaston Arsenault, Jean-Charles Arsenault et David Roy, conseillers, sous la présidence du maire, Monsieur Roch Audet.

Monsieur François Bouchard, directeur général et trésorier ainsi que madame Amélie Nadeau, directrice générale adjointe et greffière sont également présents.

1. Adoption de l'ordre jour :

1.1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 décembre 2021.

2. Administration générale :

2.1. Adoption du budget de l'exercice financier 2022.

3. Autres :

3.1. Période de questions.

3.2. Levée de la séance extraordinaire du 14 décembre 2021.

1. Adoption de l'ordre jour :

1.1. <u>Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 décembre 2021.</u>

2021-12-305 Il est proposé par le conseiller David Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 décembre 2021 soit adopté tel que rédigé.

2. Administration générale :

2.1 Adoption du budget de l'exercice financier 2022.

2021-12-306 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Molly Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget de l'exercice financier 2022 soit adopté tel que rédigé :

A) Charges :

Administration générale	965 060 $
Sécurité publique	399 492 $
Transport	904 040 $
Hygiène du milieu	588 685 $
Santé et bien-être : Logements sociaux OMH	18 000 $
Aménagement, urbanisme	311 060 $
Développement	60 000 $
Activités récréatives	1 285 667 $
Activités culturelles	197 250 $
Frais de financement	376 170 $
Total des charges	**5 105 424 $**

B) Conciliation à des fins fiscales :

Remboursement en capital	569 990 $
Transfert aux activités d'investissement	12 000 $
Affectation - Excédent non affecté	-75 000 $
Affectation - Virement au fonds de roulement	84 000 $

Total pour conciliation à des fins fiscales :	590 990 $
Total des charges et conciliation	***5 696 414 $***

C) Revenus spécifiques :

Compensation pour les services municipaux	611 080 $
Terres publiques	130 $
Services rendus	851 210 $
Revenus de transferts	698 082 $
Immeubles et lieux d'affaires gouvernement du Québec	47 000 $
Immeubles du gouvernement du Canada	746 $
Impositions de droits	80 500 $
Amendes et pénalités	5 000 $
Intérêts	18 500 $
T***otal des revenus spécifiques***	***2 312 248 $***

D) Revenus basés sur le taux global de taxation : (T.G.T.)

Immeubles du réseau de santé et services sociaux	26 375 $
Immeubles des écoles élémentaires et secondaires	204 255 $
Total des revenus basés sur le T.G.T.	**230 630 $**
Total des revenus spécifiques et sur le T.G.T.	**2 542 878 $**

2. Autres

2.1 Période de questions.

Le maire, Roch Audet, répond aux questions posées.

3.1 Levée de la séance extraordinaire du 14 décembre 2021.

Il est proposé par le conseiller Gaston Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance extraordinaire du 14 décembre 2021 soit levée.

Roch Audet Maire	Amélie Nadeau Directrice générale adjointe et greffière

Je, *Roch Audet*, maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale adjointe et greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.